

Date de dépôt: 18 mai 2005

Messagerie

Réponse du Conseil d'Etat
à la question écrite de M^{me} Hélène Braun-Roth concernant la
distribution de seringues aux toxicomanes

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 15 décembre 1989, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite qui a la teneur suivante :

Le Conseil d'Etat peut-il évaluer le nombre de seringues utilisées à Genève par les toxicomanes ? Peut-il établir une comparaison avec le nombre de seringues distribuées tant à Zurich qu'à Berne ?

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat estime qu'il est aisé pour les personnes toxicomanes de se procurer des seringues neuves. On en trouve notamment dans les endroits suivants :

- au centre d'accueil avec espace d'injection (Quai 9, ouvert en décembre 2001 et ayant intégré l'association « première ligne » fin 2004) ;
- en pharmacie 6 jours sur 7 ;
- au Bus de prévention du Groupe Sida Genève ;
- au Bus Boulevard ;
- aux urgences de l'hôpital cantonal ;
- dans les lieux thérapeutiques spécialisés sur la base d'un bilan clinique.

On estime à plus de 300 000 le nombre de seringues distribuées ou rendues chaque année, que ce soit en flash-box ou à l'unité. A eux seuls, Quai 9 et le BIPS (bus de prévention sida) en remettent déjà plus de 280 000 unités. Le taux de retour, supérieur à 80 %, est jugé excellent par les spécialistes¹.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

Le chancelier :
Robert Hensler

La présidente :
Martine Brunschwig Graf

¹ *Evaluation de « Quai 9 » – espace d'accueil et d'injection à Genève. Deuxième phase 2003* – Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) de Lausanne, 2004.

ANNEXE

Secrétariat du Grand Conseil

Q 3311**QUESTION ÉCRITE****de M^{me} Hélène Braun-Roth***Dépôt : 15 décembre 1989***Distribution de seringues aux toxicomanes**

Le Conseil d'Etat peut-il évaluer le nombre de seringues utilisées à Genève par les toxicomanes ? Peut-il établir une comparaison avec le nombre de seringues distribuées tant à Zurich qu'à Berne ?